

Voltaire aujourd'hui

Hommage au professeur Habib Mejdoub

Sous la direction de

Wafa Elloumi & Mouna Abdesselem

Actes de la journée d'étude organisée par le Département de français de la
Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Sfax, le 21 novembre 2022

Publiés avec l'appui du Laboratoire d'Études et de Recherches
Interdisciplinaires et Comparées (LERIC)



Le présent numéro constitue les actes de la journée d'étude *Voltaire aujourd'hui*, organisée le 21 novembre 2022, en hommage au professeur Habib Mejdoub pour honorer sa mémoire en tant que chercheur spécialiste de Voltaire, tout en saluant son engagement au sein de l'institution universitaire. Cette manifestation scientifique internationale a réuni des chercheurs qui ont proposé une relecture de l'œuvre voltairienne en interrogeant la persistance de sa pensée dans l'espace intellectuel contemporain. Les différentes contributions ont exploré de nouvelles voies d'approche de l'œuvre, de la philosophie et de la figure de Voltaire, en les confrontant aux enjeux et aux débats de notre temps.

Ce numéro spécial réunit neuf articles qui étudient la place qu'occupe encore Voltaire dans notre modernité, plus de deux siècles après sa disparition, et qui montrent que sa pensée et son œuvre continuent de nourrir les débats intellectuels, politiques et culturels contemporains.

<https://recherches-universitaires-flshs.com>

Ce site permettra aux internautes qui s'y inscriront via l'«Espace Membre» de consulter ou de télécharger des articles déjà parus dans les numéros précédents de la revue, ou de soumettre des articles pour évaluation, à paraître après acceptation, dans un prochain numéro.

Remerciements

Nous tenons tout d'abord à exprimer nos sincères remerciements aux éminents chercheurs qui ont lu et évalué toutes les communications et qui ont contribué au bon déroulement du processus de publication de ce numéro spécial *Voltaire Aujourd'hui* :

Hervé BISMUTH

Mohamed CHAGRAOUI

Kamel FKI

Martine JACQUES

Saadia KHABOU YAHIA

Hedia KHADHAR

Halima OUANADA

Bernadette REY MIMOSO-RUIZ

Gerhardt STENGER

Nous remercions également M. Sadok DAMAK pour son engagement et son accompagnement précieux durant les travaux de préparation à la publication de ce numéro spécial.

<https://recherches-universitaires-flshs.com>

Ce site permettra aux internautes qui s'y inscriront via l'«Espace Membre» de consulter ou de télécharger des articles déjà parus dans les numéros précédents de la revue, ou de soumettre des articles pour évaluation, à paraître après acceptation, dans un prochain numéro.

Table des matières

Remerciements – iii

Avant-propos – v

Wafa Elloumi & Mouna Abdesslem (Université de Sfax)

Première partie : Voltaire, les fondements d'une pensée d'actualité

1

Abdeljalil Karoui (Université de Tunis), *Le Fanatisme ou Mahomet le Prophète*, une pièce controversée de Voltaire – 1

2

Arselène Ben Farhat (Université de Sfax), La modernité de Voltaire : *Le Dictionnaire philosophique* comme exemple – 19

3

Mouna Abdesslem (Université de Sfax), « ...il faut regarder tous les hommes comme nos frères », Une philosophie de la tolérance : la place de Voltaire – 37

Deuxième partie : Figures et représentations de Voltaire

4

Linda Gil (Université Paul Valéry Montpellier 3), « Il ôte aux nations le bandeau de l'erreur », Voltaire après Voltaire par Condorcet : figure nationale ou universelle ? – 51

5

Makki Rebai (Université de Sfax), Visages de Voltaire au XIXe siècle – 63

6

Raoudha Allouche & Yamen Feki (Université de Sfax), Voltaire caricaturiste, Voltaire caricaturé – 81

Troisième partie : Voltaire au cœur des débats contemporains

7

Gerhardt Stenger (Nantes Université), Voltaire et l'extrême droite française – 99

8

Halima Ouanada (Université Tunis El Manar), Voltaire l'intemporel ! – 115

9

Habib Jamoussi (Université de Sfax), Vie et mort de Voltaire, une perpétuelle icône des Lumières – 122

Vie et mort de Voltaire : une perpétuelle icône des Lumières

Habib Jamoussi

(Université de Sfax)

Résumé

Considéré pour être le pionnier avant-gardiste de la philosophie des Lumières, Voltaire y contribua par sa lutte acharnée contre l'Église pour faire admettre universellement « la liberté de conscience » et la « Tolérance ». De nos jours, face à la montée de l'extrémisme sous toutes ses formes, les idées de Voltaire sont encore vivaces et revendiquent une lutte sans répit contre toute forme d'obscurantisme dégradant.

Mots-clés

Voltaire, philosophie des Lumières, tolérance, laïcité, obscurantisme

Introduction

Durant toute sa vie, Voltaire mena une lutte sans répit contre l'Église dans sa liaison intime avec la monarchie absolue, sans pour autant perdre sa foi en Dieu. Dans ses écrits, et notamment dans ses *Lettres philosophiques* (1734)¹ et sa pièce théâtrale *Le Fanatisme ou Mahomet le prophète*², il dénonça ouvertement, au risque des avanies auxquelles il fut affronté, les dogmes de l'Église catholique ; scandant non seulement son anticléricalisme, mais fustigea, également l'injustice sociale, l'intolérance religieuse et le pouvoir arbitraire, tout en revendiquant la tolérance, en tant que principe humaniste qui admet la cohabitation avec « l'autre » dans sa différence.

De nos jours, peut-on considérer, que Voltaire est mort ? Ses idées et par-delà toute sa philosophie, sont-elles encore valables et servent-elles de référentiel aux principes universels de « liberté », de « tolérance » et d'« égalité » entre les êtres humains ?

¹ Elles furent préparées et écrites entre 1727 et 1733, *Lettres philosophiques ou Lettres anglaises*, Édition électronique (ePub) v. : 1,0 : Les Échos du Maquis, 2011.

² Il composa cette pièce en 1736 et la publia en 1743, *Le Fanatisme ou Mahomet le prophète*, Amsterdam, Etienne Ledet & Compagnie, 1743.

Le constat est perçant : le monde chavire vers l'intolérance et l'injustice, ce qui nous pousse, derechef, à recourir aux principes de ce grand siècle des Lumières. Si en Occident, la droite fanatique, intolérante, voire raciste, reprend le dessus de la scène politique, dans le monde arabo-musulman, les discussions les plus véhémentes, au cours desquelles des querelles font rage, replacent sur l'autel des débats le rapport entre « le temporel et le spirituel ». Devrait-on admettre, ou plutôt exiger, comme le stipulent les principes de la laïcité, la séparation entre ces deux pouvoirs ?

Revenons aux bâtisseurs du rationalisme et reconsidérons ce qu'ils prônaient déjà trois siècles auparavant ; Voltaire en sera, certainement en tête de liste.

I. Au diapason du siècle des Lumières

1. Qui est Voltaire ?

- Nous ne visons nullement réécrire la biographie de « François Marie Arouet »³, les écrits sur ce philosophe sont divers, nous tenons, tout de même, à rappeler :

- Qu'il est né le 21/11/1694 et mort le 30/05/1778 (84 ans). Sa vie englobe, donc, presque la totalité du XVIII^e siècle.

Qu'il est fils du siècle des Lumières :

- Par sa philosophie, ses critiques et sa littérature épistolaire et théâtrale, Voltaire marqua indéniablement le siècle des Lumières. Il se confondit en personne, avec son temps, « au point qu'on parlait, de son vivant, du *siècle de Voltaire* ».

- Par ses fréquentations des cours royales, des clubs et des salons.

- Par sa vie tragique : il fut jugé, emprisonné à plusieurs reprises et chassé de son pays.

Quel rapport y a-t-il, donc, entre la pensée philosophique de Voltaire et les Lumières ?

³ « François-Marie Arouet (1694-1778), n'a jamais livré d'explication sur l'origine de son pseudonyme « VOLTAIRE ». De nombreuses suppositions ont été avancées, toutes vraisemblables mais jamais prouvées dont la plus plausible, l'inversion des syllabes de la petite ville d'Airvault, proche de son village natal, *Encyclopédia Universalis*, article « Voltaire ».

2. La philosophie voltairienne : une rétrospective des Lumières

Albert Soboul, l'historien de la Révolution française, définissait les Lumières comme « une tranche chronologique d'un temps, en Europe, qui bascule entre un XVII^e siècle, qui n'en finit pas avant 1750, et la mise en train des révolutions politiques (française et autres) et économique (industrielle) [...] »⁴. Les Lumières désignent, donc, « la grande aventure intellectuelle du milieu du XVII^e siècle (entre 1620-1650), autour des formules de Galilée et de Descartes » qui incarnent l'esprit rationnel et scientifique du siècle dit « siècle des Lumières ». Elles désignent, également, le passage des siècles de l'obscurité et de l'ignorance à un nouvel âge éclairé par la raison, la science et le respect de l'humanité.

a. La philosophie des Lumières

Selon Emmanuel Kant, le mot-clé du siècle des Lumières devait être « ose savoir »⁵. Il se voulait, de plein droit, le siècle de la réflexion philosophique, sur tout ce qui préoccupait l'esprit humain, sous la houlette de célèbres philosophes, penseurs et hommes de science, et d'un essor intellectuel sans précédent.

Dans ce cadre, les philosophes européens, français tout particulièrement, ont su imposer le pouvoir de la raison et de la critique scientifique, en mettant en question toutes les connaissances acquises autour des systèmes politiques, de l'organisation sociale et l'ordre religieux sous le contrôle de l'Église ; car, si l'homme de religion part d'une « évidence dogmatique », le philosophe et l'homme de sciences partent des « suppositions scientifiques », d'où le « cogito » cartésien, qui donne libre entendement au doute et à la profonde réflexion.

En concomitance, de nouvelles valeurs se répandirent tout au long de ce siècle, exprimant parfaitement les préoccupations des philosophes et des penseurs qui ne cessaient d'exalter la liberté sous toutes ses formes. Ils dénonçaient, en revanche, l'inégalité,

⁴ Soboul Alfred, *Le siècle des Lumières*, P.U.F, 1977, p.53.

⁵ Emanuel Kant, *Qu'est-ce que les Lumières ?*, Paris, Editions Flammarion, coll. « GF », 2020.

l'intolérance et l'absolutisme. Leurs luttes visaient en premier lieu toute association entre les deux pouvoirs, le temporel et le spirituel.

C'est dans ce cadre d'épanouissement général que la pensée de Voltaire s'inscrivait, faisant même de lui l'un des pionniers de cette aventure intellectuelle.

Quelle place occupait-il, donc, parmi les philosophes des Lumières ?

b. Au cœur des Lumières

En fin observateur des tribulations politiques de son pays et du bouillonnement intellectuel des Lumières dans toute l'Europe, Voltaire fut, toujours, au cœur des enjeux de son temps, par ses critiques, souvent acerbes, et ses prises de position. Lorsqu'il fut embastillé, c'était pour ses opinions, et lorsqu'il fut contraint à l'exil, en Angleterre ou chez Frédéric II, roi de Prusse, c'était aussi à cause de ses écrits.

Par quoi brillait-il et qu'est-ce qui faisait sa notoriété ?

Un érudit de renommée

Dramaturge, philosophe, homme de lettres, à la plume vive et à l'ironie acérée, familier des salons littéraires, autant que défenseur des causes justes, Voltaire incarnait à lui seul l'esprit des Lumières qui soufflait sur toute l'Europe du XVIII^e siècle.

Ses écrits sont, unanimement, considérés comme les textes fondateurs du mouvement des Lumières en France et en Europe. Son appel à la tolérance et son anticléricalisme allaient inspirer tout le mouvement de pensée du XVIII^e siècle. Enfin, il exposait son militantisme philosophique et son combat contre l'obscurantisme, le dogmatisme et le fanatisme dans maints ouvrages collectifs, dont l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert. Somme toute, sa vie recouvrit tout le siècle des Lumières et il semblait même incarner l'esprit révolutionnaire de ce siècle.

À quoi tenait cette assimilation, quasi unique dans l'histoire de la pensée humaine ?

À l'abondance de ses œuvres, certes, puisqu'il a, effectivement, écrit dans tous les genres littéraires, outre son abondante littérature épistolaire et ses réflexions philosophiques. Il avait, ainsi, atteint une

érudition peu égalée, même si sa gloire universelle fut, réduite au jardin de *Candide*, qu'il fallait « cultiver ». Sa passion de penser tout haut, sa soif ardente de justice et de vérité et son zèle inépuisable au service de ses convictions, en firent de lui un éminent Homme des Lumières.

L'Encyclopédiste

L'*Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, fut mise en ordre et publiée par Diderot et D'Alembert, entre 1751, date de la parution du premier tome, et 1772 lorsque le XVII^e tome fut distribué discrètement dans les milieux de la culture française.

Cette œuvre collective, rassemblait des articles sur différentes disciplines du savoir rédigés par une pléiade d'éminents penseurs et savants, dans toutes les branches du savoir. La renommée des collaborateurs, à l'instar de ses deux principaux fondateurs ou des grands philosophes de l'époque, tels que Rousseau, Voltaire et Montesquieu, ou bien des hommes de science les plus célèbres de l'époque, à l'instar du chimiste Lavoisier, fait de l'*Encyclopédie* une référence qui dépasse les limites temporelles du XVIII^e siècle pour les siècles à venir. Voltaire y participe par une quarantaine d'articles dont : Éléance, Éloquence, Esprit, Facile, Faction, Fantaisie, Faste, Faveur, Fausseté...

L'avant-propos de l'article « Éloquence », nous interpelle, tout particulièrement :

L'article suivant, écrivait D'Alembert, nous a été envoyé par M. Voltaire, qui, dans la lettre qu'il nous a fait l'honneur de nous écrire à ce sujet, il a la modestie de ne donner cet article que comme une simple esquisse, mais ce qui n'est regardé que comme une esquisse par un grand maître, est un tableau précieux pour les autres [...]⁶.

Défenseur de la Liberté et de l'égalité

Dans ses premiers écrits, Voltaire n'avait pas accordé une grande importance à ces deux valeurs, symboles du siècle des Lumières. C'était au cours de son exil en Angleterre qu'il découvrit l'égalité

⁶ « Voltaire, Articles de l'Encyclopédie », *Observatoire de la vie littéraire*, https://obvil.sorbonne-universite.fr/corpus/critique/voltaire_encyclopedie

des Anglais au lendemain de la révolution anglaise de 1688. Dans ses *Lettres philosophiques*, il réserva, en conséquence, tous les éloges à la « nation anglaise » dont il disait :

La nation anglaise est la seule de la terre qui soit parvenue à régler le pouvoir des rois en leur résistant, et qui d'efforts en efforts ait enfin établi ce gouvernement sage où le prince, tout-puissant pour faire le bien, a les mains liées pour faire le mal et où le peuple partage le gouvernement sans confusion [...]⁷.

En revanche, il considérait que « Les Français ne sont pas faits pour la liberté : ils en abuseraient ». « Il me paraît nécessaire qu'il y ait des gueux ignorants, écrivait-il à M. Damilaville. Ce n'est pas le manœuvre qu'il faut instruire, c'est le bon bourgeois, c'est l'habitant des villes »⁸.

Il ne manquait pas, ainsi, de fustiger aussi bien « la faiblesse » des petites gens que « l'avidité » des « grands » de la société : « En général, écrivait-il, les hommes sont sots, ingrats, avides du bien d'autrui, abusant de leur supériorité quand ils sont forts, et fripons quand ils sont faibles... »⁹.

« Tolérance » et « Laïcité » : champ de bataille de Voltaire

Voltaire se distingua parmi les philosophes des Lumières par son explication la plus explicite de la « liberté de conscience », qu'il en fit son champ de bataille. N'était-il pas, incontestablement, celui qui développa positivement cette notion de tolérance pour en faire la plus fondamentale vertu morale et intellectuelle universelle de son époque.

Comment a-t-il pris connaissance de la tolérance ?

Le concept de la tolérance ne fut nullement une création de Voltaire, ni des autres philosophes du XVIII^e siècle. Il s'agit d'un processus historique qui découla progressivement des atrocités provoquées par les guerres de religion (1562 à 1598) qui se terminèrent par l'Édit de Nantes (1789) et de la grande déception des

⁷ Voltaire, *Lettres philosophiques... op.cit.*, extraits de la Lettre VIII, p.24 et de la lettre X, p.30.

⁸ Lettre de Voltaire à Etienne Noël Damilaville, en date du 1^{er} mars 1765, *op.cit.*

⁹ Voltaire, *Dieu et les hommes* (1769), dans *Œuvres complètes*, Oxford, 1994, t.69, p.275.

<http://books.openedition.org/editionscnrs/docannexe/image/32673/img-1.jpg>

penseurs et philosophes du XVIII^e siècle, au lendemain de la révocation de cet Édit (1685) et de la chasse aux protestants qui s'ensuivit.

C'était son exil en Angleterre à compter de 1726 qui lui permit de découvrir une société qui, dépassant les conflits religieux de l'époque, put établir un pluralisme confessionnel. Elle privilégiait *de facto* une ouverture sur les autres religions, autres que l'anglicanisme, religion officielle de l'État.

Entrez dans la bourse de Londres, écrivait-il dans ses *Lettres philosophiques*, [...] Là, vous rencontrez le Juif, le Mahométan, le Presbytérien traiter l'un avec l'autre comme s'ils étaient de la même religion, et ne donnent le nom d'infidèles qu'à ceux qui font banqueroute¹⁰.

C'était également à l'occasion de l'affaire Calas¹¹ que Voltaire se transforma en avocat de l'accusé qui fut victime de l'intolérance cléricale. Il en fit sa propre affaire, dans une lettre adressée à son ami *Étienne Noël Damilaville*, pour prouver son innocence, en se révoltant contre l'Église catholique et « les fameux assassins, armés par le fanatisme, qui l'avaient accusé et perdu... ».

C'est dans cette même ligne d'idée qu'il composa sa pièce théâtrale *Le Fanatisme ou Mahomet le prophète*¹². La présentation de l'ouvrage par son éditeur nous résume le principe de tolérance, pierre angulaire de la philosophie de Voltaire :

C'est précisément contre les Ravaillacs¹³ que la Pièce est composée [...] L'auteur écrit pour l'amour du bien public, il inspire dans tous ses écrits l'horreur contre les emportements de la rébellion de la persécution et du fanatisme [...] ¹⁴.

¹⁰ Voltaire, *Lettres philosophiques... op.cit.*, p.15.

¹¹ Jean Calas fut condamné à mort par le Parlement de Toulouse, le 9 mars 1762, et roué le lendemain pour avoir été accusé du meurtre de son fils Antoine, rien que parce qu'il était protestant, Voir à titre d'exemple, Garnot Benoît, *Voltaire et l'affaire Calas*, éditions Hatier, 2013.

¹² Voltaire, *Le Fanatisme ou Mahomet le prophète*, Amsterdam, Etienne Ledet & Compagnie, 1743.

¹³ Ce sont les fanatiques assimilés à François Ravaillac qui a assassiné le roi de France Henri IV (1598-1610), le 14 mai 1610.

¹⁴ Voltaire, *Le Fanatisme... op.cit.*, Avis de l'éditeur.

À son ami le roi de Prusse, à l'occasion de la présentation de cette pièce, il résume parfaitement sa révolte contre « l'horreur du fanatisme ».

Votre majesté sait quel esprit m'animait en composant cet ouvrage, l'amour du genre humain et l'horreur du fanatisme [...] Pourquoi obéirais-je en aveugle à des aveugles qui me crient : Haïssez, persécutez [...] Rotterdam, 20 janvier 1742¹⁵.

II. Voltaire et la Révolution française

Par son combat pour la liberté d'opinion et contre les injustices sociales, Voltaire fut incontestablement, l'un des pionniers et annonceurs de la révolution française. N'avait-il pas prédit vingt-cinq ans avant l'éclatement de cet événement, dans l'une de ses missives à son ami le marquis de Chauvelin, que : « Tout ce que je vois jette les semences d'une révolution qui arrivera inmanquablement [...] »¹⁶.

Quelle relation avait-il avec cet événement ?

1. Voltaire, le révolutionnaire de nature

N'a-t-on pas considéré que le surnom qu'il s'est choisi est une anagramme de « RE VOL TAI ». Sous un système de privilèges et d'injustice sociale, l'auteur des *Lettres philosophiques* se voulait, donc, un révolté et dénonciateur acharné des excès et des abus des deux pouvoirs temporels et spirituels.

Voltaire refusait, en premier lieu, l'Église catholique, ses serviteurs et ses croyances aveugles contre lesquels il n'hésitait nullement à lever son arme, sans répit aucun, sans pour autant atteindre à l'image du Suprême qui demeurerait, selon lui, une évidence indubitable face à la raison.

En concomitance, il lutta, durant toute sa vie, à armes égales avec ses contemporains, contre l'ordre établi sous l'égide de l'absolutisme.

Pourtant, son esprit de révolte et ses pamphlets contre les représentants des deux pouvoirs, lui causèrent les pires châtiments. En 1717, il fut arrêté et envoyé à la Bastille pour offenses envers le

¹⁵ *Ibid.*

¹⁶ Lettre au marquis de Chauvelin en date du 2 avril 1764, in *L'Histoire en citations, op.cit.*

régent, Philippe II d'Orléans. Un peu moins de dix ans après, il fut incarcéré une seconde fois, suite à une altercation avec le chevalier de Rohan, et obligé de s'exiler en Angleterre¹⁷.

Voltaire mena, ainsi, une vie errante et fut à maintes reprises contraint de changer de logement pour finir par se réfugier chez Mme Émilie du Châtelet¹⁸ en Champagne durant plus de sept ans. En 1749, Voltaire s'installa, durant trois ans, chez le roi de Prusse Frédéric II, avec lequel il entretenait, déjà, une riche correspondance dans laquelle ils débattaient des thèmes intellectuels les plus ardents de son temps. Enfin, ne trouvant réconfort ni en France ni en Prusse, Voltaire partit s'installer en Suisse, près de Genève, où il vécut avec sa nièce Marie-Louise. Seulement, Genève était une ville calviniste où il ne pouvait développer ses idées sans le risque de s'affronter au fanatisme, et il fut dans l'obligation de quitter la Suisse pour retourner en France.

À 84 ans, affaibli par l'âge et fatigué par la maladie, Voltaire décida de séjourner à l'hôtel de la Villette, où il déclara avant de s'éteindre qu'il mourrait : « en adorant Dieu, en aimant mes amis, en ne haïssant pas mes ennemis et en détestant la superstition »¹⁹.

2. La philosophie voltairienne et les principes de la révolution

a. Sur les traces de Voltaire

Dans les Cahiers de Doléances²⁰, du « Tiers État de la Sénéchaussée de Nîmes », présentés au roi, lors des États Généraux, les habitants insistèrent sur la liberté de conscience et « la libre profession de toute religion, fondée sur la saine morale, seul moyen d'éclairer les hommes et de les porter à la vertu »²¹.

¹⁷ Voir, Pierre Malandain, *L'Homme de son siècle*, <https://gallica.bnf.fr/essentiels/voltaire/homme-siecle>

¹⁸ Émilie du Châtelet, femme de sciences et complice intellectuelle de Voltaire.

¹⁹ Pierre Malandain, *L'Homme de son siècle...*, *op.cit.*

²⁰ À la suite d'une grave crise économique, le roi décida en août 1788, l'appel aux États Généraux pour le 1^{er} mai 1789. Les Français furent appelés à rédiger leurs doléances dans des registres (cahiers de Doléances) comportant leurs vœux et griefs, qu'ils présentèrent au roi le jour de l'ouverture de l'assemblée, voir, A. Soboul, *Le siècle des Lumières...*, *op.cit.*, p.189.

²¹ Archives départementales de l'Hérault, C 879, Cahier de doléances du Tiers-État de la Sénéchaussée de Nîmes, daté du 26 mars 1789, *Ibidem*.

Ces deux principes, sur lesquels reposent les revendications du peuple français et portés dans les « Cahiers de Doléance » devant le roi, furent déjà imposés à la monarchie bien avant la réunion des États généraux, grâce à l'action de Voltaire et de ses consorts. Le roi fut obligé d'admettre une certaine forme de tolérance lorsqu'il décida, par l'édit du 7 novembre 1787, que « tout couple, dont au moins une personne n'est pas catholique, peut s'unir à une personne d'un autre sexe sans avoir à se convertir au catholicisme »²².

Cet édit n'était pas seulement conforme à ce que préconisait Voltaire, il anticipa la laïcisation de l'État civil que la Révolution française rendit effective le 20 septembre 1792. Une loi confiait aux municipalités le seul soin d'officialiser les mariages, dépourvus de tout fondement sacramental et réduits à un simple acte d'état civil.

b. Voltaire et la « Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen »

La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen du 26 août 1789 constitue, par ses 17 articles, la synthèse des idées que les philosophes des Lumières ont élaborées et défendues. Elle représente également une des premières pierres angulaires du droit constitutionnel moderne.

Les principes de Voltaire, ont-ils contribué à l'élaboration des différents articles de cette déclaration ?

L'article 10 de cette déclaration, à titre d'exemple, stipule que : « [...] Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi »²³. La Constitution de 1791 corroborera, ultérieurement, cet article et établira, définitivement, la liberté de conscience des citoyens.

Cet article étaye parfaitement le principe de la « tolérance » et de « la liberté de conscience », et appelle à adopter le principe de la « laïcité » que Voltaire n'a cessé de défendre. Il se distingue, même, par sa lutte contre l'intolérance religieuse. Cette notion de tolérance

²² Christophe Paillard, « Voltaire entre tolérance et laïcité », publié dans la revue *Histoire, monde et cultures religieuses* en 2017, n° 43, p. 35-50.

²³ Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen du 26 août 1789, article 10.

finir, grâce à Voltaire, par être considérée comme la première et la plus fondamentale vertu morale et intellectuelle universelle.

Comment a-t-il pris connaissance de la tolérance ?

Le concept de la tolérance ne fut nullement une création de Voltaire, ni des autres philosophes du XVIII^e siècle. Il s'agit d'un processus historique qui prit naissance lors des guerres de religion (1562 à 1598), de l'acceptation des Français de l'Édit de Nantes (1789) et de la grande déception des penseurs et philosophes de la fin du XVII^e siècle, au lendemain de la révocation de cet Édit (1685) et de la chasse aux protestants qui s'en suivit.

Par ailleurs, l'exil de Voltaire en Angleterre à compter de 1726 lui permit de découvrir une société qui, dépassant les conflits entre sectes opposées, put établir un pluralisme confessionnel, qui privilégiait *de facto* une ouverture sur les autres religions, autres que l'Anglicanisme, la religion officielle de l'État²⁴.

Lors de cette visite, Voltaire développa son apologie pour la tolérance par le biais d'un supposé entretien avec un Quaker²⁵. Il choisit une série de questions auxquelles il répondait au nom de l'adepte de ce mouvement, afin de développer sa conception de la tolérance :

Mon cher Monsieur, lui dis-je, êtes-vous baptisé ? Non, me répondit le quaker, et mes confrères ne le sont point [...] Mon fils, nous sommes chrétiens et tâchons d'être bons chrétiens, mais nous ne pensons pas que notre Dieu, qui nous a ordonné d'aimer nos ennemis et de souffrir sans murmure, ne veut pas sans doute que nous passions la mer pour aller égorger nos frères [...]»²⁶.

²⁴ « Entrez dans la bourse de Londres, écrivait-il dans ses *Lettres philosophiques*, [...] Là, vous rencontrez le Juif, le Mahométan, le Presbytérien traiter l'un avec l'autre comme s'ils étaient de la même religion, et ne donnent le nom d'infidèles qu'à ceux qui font banqueroute », Voltaire, *Lettres philosophiques...*, *op.cit.*, Lettre X, sur le commerce, p.30.

²⁵ Les Quakers ou « Société des Amis », est un mouvement religieux créé en 1652. L'originalité de ce mouvement résidait notamment dans son organisation purement laïque et dans son attachement à l'inspiration de « l'Esprit saint plutôt qu'à l'autorité de l'Écriture ».

²⁶ Voltaire, *Lettres philosophiques...*, *op.cit.*, Lettre X, sur le commerce p.17.

C'était également à l'occasion de l'affaire Calas²⁷ que Voltaire se proposa comme avocat de l'accusé qui fut victime de l'intolérance cléricale. Dans une lettre à son ami *Étienne Noël Damilaville*, il fit une longue plaidoirie à son profit, pour prouver son innocence, en se révoltant contre « les fameux assassins, armés par le fanatisme, qui l'avaient accusé et perdu [...] »²⁸. Dans cette même missive, il montra le summum de son engagement pour défendre ses convictions :

[...] Je sais avec quelle fureur le fanatisme s'élève contre la philosophie. Celle-là, a deux filles qu'il (l'État) voudrait faire périr comme Calas, ce sont la Vérité et la Tolérance ; tandis que la philosophie ne veut que désarmer les enfants du fanatisme, le Mensonge et la Persécution [...]²⁹.

À ce propos, il serait, même, l'auteur d'une citation assez célèbre qui résume tout ce concept : « Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites mais je me battrai jusqu'au bout pour que vous puissiez le dire »³⁰.

III. « Résurgence » des principes Voltairiens

1. Sur les traces du voltairianisme³¹

Voltaire batailla, durant toute sa vie, afin de conférer au principe de la tolérance une valeur positive et universelle l'imposant comme étant une vertu universelle. En concomitance, grâce aux principes voltairiens, la France put tourner définitivement la page des conflits religieux, de l'intolérance et du fanatisme d'État³².

²⁷ Il serait fastidieux de rentrer dans les détails de ce scandale. Il se résume par le fait que le protestant Jean Calas fut roué et condamné à mort par le Parlement de Toulouse, le 9 mars 1762, pour avoir été accusé du meurtre de son fils Antoine, car il aurait abjuré sa religion mère, Voir les détails, in *Encyclopédia Universalis*, *op.cit.*, *Calas Affaire* (1762)

²⁸ *Lettre de Voltaire à E. Noël Damilaville...*, *op.cit.*

²⁹ *Ibid.*

³⁰ Voltaire aurait écrit à l'abbé Le Riche, dans une lettre datant du 6 février 1770 : « Monsieur l'abbé, je déteste ce que vous écrivez, mais je donnerai ma vie pour que vous puissiez continuer à écrire », Campese, *L'histoire en citations* ; <https://www.projet-voltaire.fr/culture-generale/voltaire-citation-apocryphe-je-ne-suis-pas-d'accord-avec-vous/>

³¹ Dans le sens d'« Esprit voltairien, irréligieux », *Petit Robert*, 1984.

³² Le 4 août 1789 l'Assemblée nationale constituante abolit le régime féodal, le 2 novembre de la même année, les biens de l'Église sont nationalisés et le 12 juillet

C'est au début du XIX^e siècle que l'État finit par reconnaître, que le catholicisme n'est plus la religion officielle de l'État, mais seulement celle « de la grande majorité des Français ». Le Concordat du 15 juillet 1801 signé entre Napoléon Bonaparte et le Pape Pie VII s'inscrit dans le processus de la séparation définitive entre le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel³³.

2. Et si Voltaire était réincarné aujourd'hui ?

De nos jours, les tensions politiques dans le monde et l'extrémisme religieux attisent les conflits entre les peuples et au sein des sociétés, à cause de l'émergence de toute forme d'intolérance. Ces abus ne font que saper les principes voltairiens et incitent à la haine entre les Hommes. Si en Occident la droite extrémiste prend le dessus sur la scène politique, dans le monde, et notamment arabo-musulman, le « Fanatisme » religieux constitue un danger déclaré interne et externe.

En Tunisie, depuis au moins ledit « printemps tunisien », les *Salafistes*, modérés et *Djihadistes*, jouent encore l'inacceptable jeu de la pseudo-légitimité céleste, pour tramer une mainmise sur le pays, se considérant détenteurs de la vérité absolue et par là même, mandataires sur la foi des Hommes.

a. Dans le monde

Actuellement, le monde entier, l'Occident tout comme l'Orient, est menacé par des idéologies anti-voltairiennes. Les conservateurs, partout dans le monde, imposent « l'intolérance » et « le refus de l'autre », comme principe de sécurité pour soi. Dans des pays « islamistes », qui se versent dans le conservatisme islamique, l'intégrisme religieux prône le retour vers les sources d'un islam radical, en accusant ceux qui les contredisent d'impies et appellent au « grand *Jihed* » contre eux.

Faut-il, en conséquence, appeler à une réminiscence des principes de Voltaire et des philosophes des Lumières, afin de faire revivre une époque de l'épanouissement intellectuel et de provoquer une

1790, la Constitution civile du clergé est votée, Christophe Paillard, « Voltaire... », *op.cit.*

³³ Collectif, *Textes du Concordat (15 juillet 1801/26 Messidor an IX) et articles organiques (8 avril 1802/18 germinal an X)*, <https://www.napoleon.org/histoire-des-2-empires/articles/le-concordat-de-1801/>

protestation acharnée, contre tout abus des mouvements sectaires qui ne font que saper le principe de la tolérance et incitent à la haine ?

Face à cette montée, qui va *crescendo*, du conservatisme et de ses dérivés, « l'intolérance », en premier lieu, il nous faut, effectivement, faire revivre Voltaire dans sa lutte contre ce fléau. Ses principes doivent rejaillir de nouveau et doivent être enseignés à toutes les générations, afin de nettoyer les esprits de la vague d'intolérance qui prend du terrain par l'association entre les partis nationalistes extrémistes, les imams, les Mollahs, les *salafistes* et les politiques, la main dans la main, dans une même traversée vers la domination aveugle des peuples.

b. En Tunisie : au recours à la tolérance voltairienne³⁴.

« Pour un lexique de la révolution »³⁵

Ayant vécu sous l'emprise du totalitarisme, les Tunisiens n'avaient pas eu, ou rarement, l'occasion, de cogiter librement sur le sens de quelques concepts politiques, sociaux et religieux [...] Aujourd'hui que ladite « glorieuse révolution » ou « révolution du jasmin » du 17 décembre 2010-14 janvier 2011, a libéré les âmes et les esprits, l'opportunité est l'on ne peut plus propice pour se poser des questions sur quelques notions qui touchent directement au devenir politique du pays, chaque fois où des débats abordent la nature du régime politique à adopter.

Les intervenants hésitent, se trompent ou bien confondent des notions juridiques, principalement, dont le sens demeure incertain et assez mal développé dans l'esprit des communs et même chez ceux qui prétendent détenir le savoir. Des erreurs et des confusions, voire des aberrations, conscientes ou par ignorance, font état de graves intentions, en guise de polémiques scientifiques qui frisent souvent la cacophonie [...] Plus graves encore, des tendances religieuses fondamentalistes, libérées par la révolution, mènent une guerre sans répit contre « la sécularisation » de l'État.

³⁴ Nous reprenons quelques extraits de nos deux articles parus dans le journal électronique « Leaders » au lendemain de la « Révolution » du 17 décembre 2010-14 janvier 2011, et qui, nous paraissent d'actualités.

³⁵ Jamoussi Habib, « Pour un lexique de la révolution », Leaders, journal électronique, article paru le 20-04-2011.

Parmi les thèmes les plus débattus et les plus controversés, celui de « la laïcité » semble être le moins clair dans l'esprit des Tunisiens, qui le confondent, par ignorance ou bien pour une fin politico-religieuse : « Laïcité et sécularisation », « Laïcité et athéisme », « État laïc et État de droit islamique », « La Tunisie est-elle un pays islamique ou bien de religion musulmane ? ».

Qu'est-ce que donc la laïcité ?

Étymologiquement, le mot laïc est issu du latin *laicus* : le commun qui appartient au peuple. En matière de théologie, le laïc désigne, depuis le Moyen Âge, toute personne qui n'appartient pas à l'ordre religieux et qui doit être initiée, contrairement au clergé instruit dans les scolastiques.

Historiquement, dans ses dimensions politiques, le concept de laïcité, fut conçu, dans le corpus philosophique du siècle des Lumières appelant à la séparation entre le pouvoir spirituel (ecclésiastique) et le pouvoir temporel (séculier). C'est dans ce sens que la philosophie des Lumières, Voltaire en chef de file, se déclarait ouvertement laïque, refusant d'être servante de l'Église. Ils ne manquèrent pas, dans leurs ouvrages, de fustiger cette institution et son clergé, ennemis principaux de la « tolérance » et auxquels ils reprochaient d'être antirationnels.

Par ailleurs, au lendemain de la Révolution de 1789, la laïcité devenait une valeur fondatrice et un principe irrévocable de la République [...] Depuis lors, la laïcité désigne la tolérance et l'acceptation de l'autre dans sa différence ethnique, mais surtout intellectuelle et spirituelle.

Seulement, de nos jours, l'islamisme radical, opte pour un choix conscient de la doctrine musulmane comme guide pour toute formation politique : transformer le système politique et social, en invoquant la *charia*^c, comme étant l'unique source du droit.

La confusion est encore plus grave lorsqu'il s'agit d'opposer Laïcité et Athéisme.

Le mot athée (dans sa version française) est composé du préfixe « a » privatif qui signifie « sans » et du radical grec *théos* signifiant « Dieu ». L'athée est, donc, celui qui ne croit pas en Dieu.

L'on ne peut donc pas confondre laïcité et athéisme, sauf si, intentionnellement, on vise à embrouiller des esprits peu avertis et à embrigader des candidats potentiels pour une quelconque propagande religieuse et politique. »

« Les leçons à tirer de l'histoire »³⁶

« Nous pouvons considérer que le *salafisme* est destructeur des peuples, à cause de l'action de certaines tendances religieuses dans la propagande de l'ignorance totale et de l'obscurantisme. Notre Tunisie, ouverte à toutes les doctrines et à tous les courants qui prônent le respect de l'autre, est désormais atteinte du *S.S.O* (syndrome *salafiste* obscurantiste), auquel il faudrait appliquer l'antidote *T.D.L* (Tolérance Démocratie Liberté). Soyons, donc, tous unis contre ceux qui couvrent leurs chefs du turban de la haine et se déclarent guides du peuple, à l'instar de la lutte de Voltaire contre l'ordre du clergé et les porteurs des soutanes. Or, ni les premiers ni les seconds, ne savent atténuer leur haine acerbe et déclarée contre les gens modérés, refusant toute forme de tolérance et de l'acceptation de l'autre [...]

Les plus endoctrinés, parmi eux, considèrent que le monde passe actuellement par la phase de la *saḥūā islāmīā* (le réveil de l'islam) et que leur rôle consiste à faire revivre dans le monde la glorieuse époque du prophète et du *salaf es-salah* (les ancêtres vertueux). Ils s'élèvent, en concomitance, contre toutes les valeurs universelles, marquées du sceau de l'infamie et de l'hérésie, parce qu'elles sont nées en Occident. Ils font, en conséquence, montre d'une attitude sociale on ne peut plus pernicieuse et fustigent sans ménagement les intellectuels de toute tendance et les artistes, tout particulièrement, en les accusant d'atteinte aux valeurs islamiques [...]

Ne sommes-nous pas face à la montée d'une nouvelle forme de dictature, devant laquelle les Tunisiens se trouvent désarmés. Et, toute personne qui s'oppose à leurs pratiques, s'oppose, *ipso facto*, à la volonté divine, puisque les politiques extrémistes et leurs sbires se considèrent détenteurs de la vérité et se présentent comme les exécutés attitrés des enseignements de l'Islam.

³⁶ Jamoussi Habib, « Les leçons à tirer de l'histoire », *Leaders, journal électronique*, article paru le 02/04/2012.

Nous n'avons, en fin de compte, aucune garantie de ne pas voir cette tendance rétrograde ressurgir à n'importe quel moment » ?³⁷

Conclusion

Voltaire lutta, de son vivant, par sa littérature et par ses principes philosophiques. À sa mort, il légua un fonds littéraire avant-gardiste qui traversa le temps. Il semble même que les principes de ce philosophe des Lumières soient toujours d'actualité, car la haine de l'autre et le fanatisme sous toutes ses formes ne s'estompent guère.

La question de l'héritage des Lumières et des principes voltairiens devient, de nos jours, on ne peut plus, pressante. Le débat sur la laïcité ou sur la liberté des cultes et de conscience demeure, donc, d'actualité.

Il ne faut pas, dans ce cadre, se contenter de se demander « qu'avons-nous gardé de Voltaire et de sa pensée ? Il faut plutôt se demander, si réellement Voltaire est mort, car « Les grands de l'humanité ne meurent point, leur esprit demeure pour toujours afin d'illuminer le monde », dit-on ?

Admettons, donc, que Voltaire, qui, de son vivant, lutta pour imposer universellement « la tolérance », continue, par ses principes, à lutter contre toute tendance rétrograde de ce qui a été admis durant plus de deux siècles.

Bibliographie

Œuvres de Voltaire

Voltaire, *Candide ou L'optimisme*, athena.unige.ch, 2019, P. Perroud, URL, <https://candide.bnf.fr/candide.pdf>.

Voltaire, *Dictionnaire philosophique portatif, ou la raison par l'alphabet*, Édition de FERRET (Olivier), NAVES (Raymond), « Préface », Classiques Garnier, Paris, 2008.

Voltaire, *Dieu et les hommes* (1769), dans *Œuvres complètes*, Oxford, 1994.

Voltaire, *Le Fanatisme ou Mahomet le prophète*, Amsterdam, Étienne Ledet & Compagnie, 1743.

³⁷ *Ibid.*

Voltaire, *Lettres philosophiques* ou *Lettres anglaises*, Édition électronique (ePub) v. : 1,0 : Les Échos du Maquis, 2011.

Ouvrages et articles critiques

Encyclopédia *Universalis*.
<http://books.openedition.org/editionscnrs/docannexe/image/32673/img-1.jpg>

Jamoussi Habib, « Pour un lexique de la révolution », *Leaders, journal électronique*, article paru le 20-04-2011.

Jamoussi Habib, « Les leçons à tirer de l'histoire », *Leaders, journal électronique*, article paru le 02/04/2012.

Kant Emmanuel, *Qu'est-ce que les Lumières ?*, Paris, Éditions Flammarion, coll. « GF », 2020.

L'histoire en citations, <https://www.histoire-en-citations.fr/citations/voltaire-les-francais-ne-sont-pas-faits-pour-la-liberte>.

Malandain Pierre, *L'Homme de son siècle*, <https://gallica.bnf.fr/essentiels/voltaire/homme-siecle>

Observatoire de la vie littéraire, https://obvil.sorbonne-universite.fr/corpus/critique/voltaire_encyclopedie

Paillard Christophe, « Voltaire entre tolérance et laïcité », publié dans la revue *Histoire, monde et cultures religieuses* en 2017, n° 43, p. 35-50.

Soboul Alfred, *Le siècle des Lumières*, P.U.F, 1977

Veysman Nicolas, *Voltaire et d'Alembert encyclopédistes : la place de l'opinion dans l'histoire*, URL,

بحوث جامعية

دورية محكمة تصدر عن كلية الآداب والعلوم الإنسانية بصفافس

ر.د.م.م - 2811-6585 - ISSN

E-ISSN - 3125-9146

Recherches Universitaires

Academic Research

<https://recherches-universitaires-flshs.com/>

عدد خاص **21** Numéro spécial
(2026)

رئيس هيئة التحرير

صادق دمي

أعضاء هيئة التحرير

حافظ عبدولي — هنده عمار قيراط — سالم العيادي — علي بن نصر — نجيب شقير — حمادي ذويب — ناجي العونلي — سرور
الحشيشة — محمد الجري — منصف المحواشي — رياض الميلادي — فتحي الرقيق — عقيلة السلامي البقلوطي — سعدية يحيى الخبو



كلية الآداب والعلوم الإنسانية بصفافس

صندوق بريد 1168، صفاقس 3000 تونس

الهاتف: (216) 74 670 557 - (216) 74 670 558

الفاكس: (216) 74 670 540

الموقع الإلكتروني: www.flshs.rnu.tn